Lettre ouverte à Monsieur Luc Goethals,

Président de 'La Frégate'

Rue du Warchais, 22

6210 VILLERS-PERWIN

Par recommandé et par mail

Villers-Perwin le 12 novembre 2015

Luc,

Quand je me suis affilié en 2004 à 'La Frégate' - après 30 ans d'arrêt de la colombophile - , je n'imaginais pas me retrouver onze ans plus tard dans une telle situation…

J'ai très mal vécu cette année 2015 et il m'a été particulièrement douloureux de devoir mettre en doute l'intégrité de quelqu'un pour lequel j'avais beaucoup de sympathie, voire d'amitié lors de cette rupture houleuse du 18 mars … Ce mercredi fatidique, tu étais supposé venir m'apporter la liste des bons que tu avais recueillis pour la vente de La Frégate comme nous en avions convenu lors de l'Assemblée Générale du 15. J'avais entretemps déposé en banque la partie excédentaire de la caisse que tu gardais en liquide au local et chez toi depuis le début 2014 . Je t'en ai remis ce mercredi le décompte fait le dimanche en présence des amateurs en te signalant qu'il devait manquer encore l'une ou l'autre caisse au vu de la dernière situation en ma possession ( 24.769.97 € au 03.12.2011) , le reçu de la banque, ainsi que le document à signer pour acter le changement de trésorier désigné par l'Assemblée Générale…

Tu m'as alors annoncé que tu avais réfléchis et qu'il n'était pas question que je m'occupe de la trésorerie !! Tu as osé me dire que tu ne voulais dans le comité que des gens réellement actifs dans la société et qu'il n'était pas question que je me mêle de ça… En une seconde, tu tirais un trait sur tout ce que j'avais apporté à La Frégate au cours des années antérieures en oubliant qu'à moi tout seul, j'avais généré depuis décembre 2006 **plus de 70.000 € de recettes** pour la caisse de La Frégate qui ont permis à tous les amateurs de jouer gratuitement depuis 2007 (Pas si mal pour un inactif !, non ? ). J'ai vu rouge et je t'ai montré la porte… Nous n'avions plus rien à nous dire . Je ne pouvais supporter une telle insulte tant vis-à-vis de moi que vis-à-vis des amateurs et du comité pour lesquels tu n'as aucun respect de leurs décisions …

J'apprends aujourd'hui que tu as décidé du haut de ton pouvoir discrétionnaire et sans convoquer les Assemblées Générales qui te sont pourtant imposées par la RFCB que tu as décidé de mettre la société en veilleuse, que les comptes n'ont toujours pas été publiés, que la caisse est vide … et que tout est de ma faute … !

**C'est intolérable et J'EN AI ASSEZ !!!**

Petite rétrospective :

Affilié à La Frégate durant l'été 2004, j'ai proposé mes services pour dynamiser la société et ai fait connaître 'La Frégate' via Internet grâce au site développé par Star-pigeons.com . Dès 2006, j'ai pris en charge l'organisation de ventes internet au profit intégral de La Frégate sans même demander le remboursement des frais qui m'étaient occasionnés dans ce cadre (frais postaux - téléphones - déplacements - restaurants - … ) Il faut aussi noter que l'immense majorité des bons reçus l'ont été par mon intermédiaire et fort peu via le comité ou les amateurs…

Quand le comité de La Frégate décida de participer aux concours de petit demi-fond, j'ai aussi été à l'initiative du "Championnat Super STAR" sponsorisé intégralement à son lancement par ma société STAR afin d'encourager les habituels vitessiers à participer à l'ensemble des concours de la société. Elle fit pendant 3 ans jusqu'au moment où le comité jugea que STAR aidait déjà suffisamment la société via le site Star-pigeons.com que pour prendre en charge elle même la dotation de ce championnat.

Dans le même temps lors du déménagement imposé par les circonstances de Saint-Amand à Villers-Perwin, je me suis occupé de trouver (à petits prix et payés par 'La Frégate') deux containers; un seul a été installé (Qu'est devenu le second ? )… Jean-Claude Leblicq en amena gratuitement 2 autres l'année suivante pour améliorer l'enlogement… La mise en place a été assurée bénévolement par les amateurs et l'empierrement fourni par Star …

Toute cette période a été très emballante même si déjà on pointait des grincements, notamment sur les méthodes de contrôle interne au point que successivement les divers trésoriers ont refusés de travailler avec toi… pour vivre en 2011 la démission fracassante de la moitié du comité pour refus de reddition des comptes de la buvette et refus de contrôle des recettes en cash (rappelle toi, ils te suspectaient d'utiliser le fond de caisse pour financer les achats saisonniers de moutons …)

En 2011, Jean-Michel Everaert a repris la trésorerie. Ton frère Jean prêtant toujours son nom au secrétariat. Tu refusas à plusieurs reprises que je prenne le poste de secrétaire au motif que la RFCB et plus particulièrement P Marsille y faisaient objection… Je me suis rallié à ta vision de la protection des intérêts de la société.. et n'ai pas insisté… Tant la RFCB que P Marsille m'ont démenti formellement cette objection , mais qui sait … ?)

Il est apparu, cependant, qu'un certain nombre d'opérations administratives (remise de pv, de comptes, de liste de bagues vendues n'étaient pas effectuées … ) Je t'ai, à nouveau, proposé mes services pour le secrétariat ou pour la trésorerie. Tu as continué à refuser au même motif que j'étais très mal vu par la RFCB et que "ma présence dans le comité allait nuire à la société"….!!! (sic)

Lors d'une réunion en 2013 - réunion à laquelle le comité m'avait invité - où la gestion des comptes de la buvette était à l'ordre du jour, j'ai proposé mon expertise pour mettre au point un système de gestion de la buvette. Tu m'as répondu, à la limite de la grossièreté: "Occupe toi de ta vente et laisse nous gérer ça… ça ne te regarde pas" . Ne faisant pas partie du Comité je me suis levé et je suis parti … première fracture.

Fin 2013, le Trésorier, Jean-Michel Everaert - qui faisait aussi la fonction de Secrétaire à la place de ton frère Jean, défaillant- a remis sa démission en raison de sa prochaine opération cardiaque … Tu n'as pas voulu le remplacer (il allait revenir) ni nommer un autre secrétaire et tu as, sans en aviser personne, renvoyé la composition de comité à la RFCB (… avec de fausses signatures … ????) Il y a lieu de s'interroger sur cette pratique. Elle pourrait se comprendre s'il manquait de bonne volonté mais … En fait, si on décrypte : en vertu des statuts de la RFCB, seules trois personnes ont pouvoir vis-à-vis de la Fédération (Président-Secrétaire-Trésorier) . En utilisant le prête nom de Jean, tu gardais la mainmise sur toutes les décisions de la société où rien ne pouvait se faire sans ton accord. Le pouvoir, ça ne se partage pas !

Dès le mois de mai 2014, je t'ai avisé - ainsi que le comité - que je ne pouvais souscrire à un tel manque d'organisation administrative et comptable et que faute de la mise en place d'une gestion claire, d'un secrétaire et d'un trésorier effectifs, je n'engageais plus mon nom dans la recherche de bons pour la vente annuelle de La Frégate et que je me limiterais à l'organiser sur Star-pigeons.com . En aout 2014, les bagues vendues n'étaient toujours pas signalées à la RFCB …. et les signalements de pigeons égarés qui arrivaient donc chez toi n'étaient pas répercutés aux amateurs… (voir mail du 02.08 ci-dessous).



Je suis resté sans nouvelle de ta part - ni du comité - jusqu'à une réunion de septembre 2014, réunion à laquelle j'ai été invité, convoquée afin de préparer les comptes pour la remise de prix, le souper de fin d'année et la vente internet. Tout le monde y apprend avec stupeur qu'il ne faut pas aller à la banque parce que **TOUTES les recettes 2014 de La Frégate (fond de caisse en espèce remis par J-M Everaert fin 2013 , recettes de la buvette, des enlogements, des cartes de membres, des listes au colombiers, etc… ) ont été conservées en espèces tout au long de la saison par tes soins, partie dans le local , partie à ton domicile et ce sans aucune tenue de compte** … et de surcroit, que tu fais seul les virements bancaires requis pour le règlement des convoyeurs, Fédération et autres fournisseurs… Lors de cette réunion, il est décidé de remettre en place une structure dans laquelle Jean-Claude Piret reviendrait au poste de Trésorier, moi-même reprenant le Secrétariat. J'ai donné mon accord pour assurer l'intérim jusqu'au 31 décembre, mon accord définitif ne devant intervenir qu'après remise en ordre des comptes. Il fut aussi décidé que la remise des prix se ferait en 2 fois, le Championnat lors du dîner de fin d'année, le Championnat Star et les ristournes lors de la vente finale en salle qui serait elle postposée à décembre…

Jean-Claude Piret et Daniel Pilloy devaient, par ailleurs, vérifier les comptes 2014, comptabiliser les liquidités en ta possession et préparez les enveloppes des Championnats et des ristournes de fin de saison. Il m'a été demandé d'établir le tableau des décomptes, Jean-Claude , Daniel et toi avez préparé les enveloppes. Cependant, il ne leur a pas été possible de comptabiliser toutes les caisses faute de bonne volonté de ta part à les fournir. .. Devant tant de mauvaise volonté de ta part Jean-Claude a renoncé à prendre le poste de Trésorier … et moi, par voie de conséquence, le Secrétariat. Quant à l'organisation de la vente, tu as décidé seul que "on ne ferait pas de vente car c'était trop tard pour la faire" . Je passerai outre le triste épisode du dîner que tu as voulu organiser tout seul, et sans comptabilité et de la remise de prix dantesque qui eu lieu pour l'ores…

Le 9 mars 2015, tu me demandais de publier sur le site un communiqué convoquant une Assemblée Générale pour le dimanche 15 mars avec comme ordre du jour "Assemblée Générale et distribution des itinéraires - Divers . " (Toujours pas de remise des comptes prévue … !!! )

Cette AG, s'est ouverte sur la discussion des itinéraires mais aussitôt après, la question du Vice Président : "Où en est-on dans les comptes ?" La seule réponse fut que Jean-Claude Piret ayant renoncé, rien n'était fait … "Combien y a-t'il en banque ? " " Je ne sais pas je n'ai pas d'extrait sous la main… ", " Où se trouve le reste des liquidités? " , " Ici dans le local et chez moi ", "Combien ?" , " Je ne sais pas,… je ne note rien" , " Va chercher les caisses, on va compter !"

En maugréant tu as été chez toi chercher deux caisses et tu as sorti aussi de l'argent de 2 ou 3 caches dans le local … !!!

Alexis Bollens et moi-même, les avons comptés en présence des amateurs….

Le décompte était le suivant

- Enveloppes de ristournes et prix non encore distribués : 1 786.58 €

- En billets (voir détail dans pv) : 3 840,00 €

- En pièces : 280.30 €

Soit un total de : 5 906.88 €

Le décompte d'électricité du au 15.03.2015 t'a été réglé : 341,00 €

Les piles de 2 appareils t'ont été remboursées : 50,00 €

Les enveloppes à distribuer t'ont été rendues : 1 786.58 €

J'ai repris 3020 € en billet pour déposer en banque : 3 020.00 €

Un fond de caisse t'a été laissé à ta demande

- en billets : 425,00 €

- toute la monnaie : 284.30 €

(il faut y ajouter les recettes du jour de la buvette non comptabilisées)

Les avoirs de la société s'élevaient donc au 16.03.2015 après dépôt en banque à

en espèce : 425.00 + 284.30 : 709.30 €

en banque : compte AXA 755-4030252-52 (épargne) : 5 306.05 €

compte AXA 751-2005908-85 (cpte crt) : 18,00 €

dépôt sur compte AXA 751-2005908-85 (cpte crt) : 3.020,00 €

**Soit un total au 16.03.2015 de : 9 053.35 €**

**Au 03.12.2011 , toutes dettes payées, la société avait des avoirs de : 24.769.97 €**

selon détail des comptes remis par Jean-Michel Everaerts

Les ventes ont rapporté en 2012 : 9 655,00 €

2013 : 8 350,00 €

2014 : 0,00 €

aux quels il faut ajouter

les bonis de la buvette 2012-13-14 : +/- 7 500,00 € (estimation)

les dîners et barbecues 2012-13-14 : ?

et aux quels il faut soustraire les ristournes et championnats

2012 : ? estimation - 10000 €

2013 : ? estimation - 9000 €

2014 : -9 005.20 €

Les ventes de bagues, affiliations, enjeux, classification, résultats, mises obligatoires étant couvertes par les amateurs, ces postes n'ont aucune influence sur les comptes de la société pour autant que TOUS les amateurs les aient bien payés.

Selon ce calcul les avoirs de la société auraient du être au 16.03.2015 de 22.269.77 € .

**Or il n'y a que 9 053.35 € soit un** **écart à justifier de 13.216.42 €**

Je sais bien qu'un certain nombre de frais, investissements et cotisations RFCB ne sont pas repris dans ce décompte mais il matériellement impossible que ceux-ci représentent 13.216 €.

Dans la désorganisation totale que tu as volontairement laissé régner, il n'est peut-être pas impossible de retrouver une cache avec quelques milliers d'€ oubliés lors du décompte … ou alors, cet argent a servi à autre chose que le fonctionnement de la société …

Afin de couper court à toutes supputations, doutes, bruits et mauvaises interprétations, à mon propos comme au tien, **je te mets en demeure** à titre personnel ainsi qu'au nom de Star, sponsor de La Frégate , **de publier les comptes de la société (recettes, dépenses et inventaire) depuis le 03.12.2011 jusqu'à ce jour.**

Afin que nul n'en ignore, j'adresse copie de cette lettre ouverte aux amateurs de 'La Frégate' auprès desquels j'exige que les choses soient bien clarifiées.

J'ajouterai que je suis toujours partant et disponible pour aider les amateurs - s'ils le souhaitent - à restructurer la société dans le cadre d'une bonne gouvernance.

Je remets aussi à La Frégate ma liste au colombier . Tu la trouveras ci-jointe. Le montant de la cotisation annuelle est versé par virement sur le compte bancaire de la Société.

J'attends sous quinzaine les décomptes demandés,

Bien à toi,

Jean-Jacques DANNEAU

11, rue de l'Escaille

B 2610 Villers-Perwin

Tel 0497/96 10 59

**Pour mémoire, les ventes que j'ai organisées via www.star-pigeons.com ont rapporté:**

**2006: 2.880 €**

**2007: 5.531 €**

**2008: 7.385 €**

**2008: 10.756 €**

**2010: 11.910 €**

**2011: 14.130 €**

**2012: 9.655 €**

**2013: 8.350 €**

**2014: 0 €**

**2015: 0 €**

**-----------**

**TOTAL: 70.597 €**









